

Ça continue... Bayrou a essayé de se faire payer par le contribuable 42566 euros de costumes

écrit par Claude Laurent | 22 mars 2017

C'est celui qui le dit qui y est...

L'ineffable soutien de Macron, Bayrou l'ambitieux qui se prétend près du peuple a la mémoire singulièrement courte... Un début d'Alzheimer peut-être ?

Quand François Bayrou se payait pour 42 566 euros de costumes en 2002

Hypocrisie. François Bayrou, récent soutien d'Emmanuel Macron, se fait un plaisir d'attaquer François Fillon et ses costumes offerts pour plus de 40 000 euros. En oubliant qu'en 2002, il tentait de faire passer en frais de campagne 42 566 euros de frais d'habillement.

Le *JDD* révélait il y a peu la garde-robe à 48 500 euros de François Fillon, dont une partie payée par l'avocat Robert Bourgi. La classe médiatico-politique s'enflammait pour cette énième révélation sur le candidat de la droite à un mois du premier tour de l'élection présidentielle. Dans ses accusateurs, un en particulier : François Bayrou. Pourtant, comme l'a fait remarqué Eric Ciotti dimanche 19 mars sur BFMTV, en 2002, lors de l'élection présidentielle, le nouveau soutien de Macron a connu pire.

Le candidat centriste de l'époque tentait ainsi, comme le rappelle également *Le Point* ce lundi 20 mars, de faire passer en "dépenses de campagne" – et donc en somme que le contribuable aurait dû payer – des frais d'habillements s'élevant à 42 566 euros. Le Conseil constitutionnel avait alors estimé que cette dépense était "manifestement excessive" et l'avait ramené à 5000 euros. François Bayrou avait donc dû payer de sa poche, en 2002, 37 566 euros de frais d'habillement pour la campagne présidentielle.

<https://www.valeursactuelles.com/politique/quand-francois-bayrou-se-payait-pour-42-566-euros-de-costumes-en-2002-74166>

Décidément toute cette clique vit à des années-lumière de nous...

Décidément, toute cette clique trahit à chaque minute les idéaux de la révolution française et de la République.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/21/leroux-a-fait-travailler-ses-filles-pendant-les-vacances-comme-tout-un-chacun-et-alors/>